FORMATION

Le droit du séjour des étrangers non citoyens européens en France

Etat du droit – Réforme – Approche pratique

2-3-4 décembre 2015

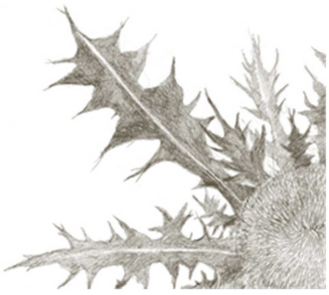

C I C A D E

COUT DE LA SESSION : **500 Euros TTC par personne**
DUREE DE LA SESSION : **19h30 réparties sur 3 jours**
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : **15 personnes**
INTERVENANTS : **Laurent Forté et Aurélie Bédu**

Première partie :

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

intervenant : Laurent Forté

Introduction :

- Le cadre juridique applicable.
- La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :

- La carte de séjour temporaire.
- La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :

- Les mineurs et les jeunes majeurs.
- Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- Le conjoint de Français.
- Le parent d'enfant français.
- La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié…).

Les régimes spéciaux :

- L'accord franco-algérien.
- L'accord franco-tunisien.
- L'accord franco-marocain.
- Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Première partie (suite) :

intervenante : Aurélie Bédu

Les conséquences de la rupture sur le droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales :

- La rupture de la communauté de vie en raison des violences.
- La délivrance et le renouvellement du titre de séjour : les principales catégories prévues par les textes :
  - Les conjointes de Français.
  - Les bénéficiaires du regroupement familial.
  - Les autres situations.

Deuxième partie :

Approche pratique

intervenant : Laurent Forté

Méthode de recueil de données en droit des étrangers :

- Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

Etudes de cas :

- Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Pour vous inscrire, remplissez le bulletin ci-joint

CICADE
Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus
28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier
04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org
Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture du Languedoc-Roussillon sous le n° 91340404034 / SIRET n°41779023500036
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Statuts déposés le 31/10/1997

Bulletin d'inscription

Session de formation intitulée : Le droit du séjour des étrangers non citoyens européens en France

Date de la formation : 2-3-4 décembre 2015.
Durée de la formation : 19 heures 30 réparties sur 3 jours.
Coût de la formation : 500 € TTC.

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse personnelle	
Tél.	
Adresse électronique	
Profession	
Organisme employeur	
Adresse	
Tél.	
Lieu de travail (adresse et tél.)	
Cochez l'une des mentions ci-dessous : ☐ Inscription au titre de la formation professionnelle ☐ Inscription à titre individuel	

Si vous souhaitez participer à cette session :

- Remplissez ce formulaire et renvoyez-le au :

  CICADE – 28 rue du Faubourg Boutonnet – 34090 Montpellier

- Ou envoyez un email à centre@cicade.org en précisant vos coordonnées (Nom / organisme employeur / adresse / téléphone)